



## DEMANDE DE TRANSPORT DE FIN DE SEMAINE 2022-2023

NOM DE L'ÉLÈVE \_\_\_\_\_

ADRESSE DE L'ÉLÈVE \_\_\_\_\_

DÉBARQUEMENT À : \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

CIRCUIT N° : \_\_\_\_\_

J'ai un autre enfant qui prend le transport à destination du Collège Rivier ou du Mont Sainte-Anne.

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Collège : \_\_\_\_\_

### POUR LES ÉLÈVE QUI SE RENDENT AU COLLÈGE DU MONT SAINTE-ANNE SEULEMENT

Waterville- Mont-Ste-Anne (vendredi et dimanche) \_\_\_\_\_ \$

Waterville-Mont-Ste-Anne (vendredi seulement) \_\_\_\_\_ \$

Mont-Ste-Anne- Waterville (dimanche seulement) \_\_\_\_\_ \$

### Autorisation de prélèvement bancaire

Je, soussigné(e) (s'il s'agit d'une personne morale, ici représentée par son ou ses représentant[s] dûment autorisés [s]), autorise l'organisme bénéficiaire à effectuer des débits préautorisés (DPA) dans mon compte à l'institution financière inscrite dans mon dossier, à la fréquence suivante et au retrait correspondant au montant figurant à l'état de compte pour le transport 2022/2023 :

un seul virement bancaire le **15 octobre 2022** de \_\_\_\_\_ \$

2 virements bancaires le **15 octobre** de \_\_\_\_\_ \$ et le **5 décembre 2022** de \_\_\_\_\_ \$

Paiement par chèque/ou par  virement bancaire en \_\_\_\_\_ versements

le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ \$ le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ \$

*(svp, indiquez le nombre de versements, les dates de paiements, ainsi que le montant)*

**La totalité du montant pour le transport doit être payé au plus tard le 5 décembre 2022.**

\_\_\_\_\_  
Signature du parent

\_\_\_\_\_  
Date

Ce transport est organisé par les directions des résidences scolaires de l'Estrie et comprend 80 transports.

L'entrée se fait le dimanche soir ou selon le calendrier scolaire. Le coût comprend le transport du Collège François-Delaplace jusqu'à destination (vendredi et dimanche)

**Les circuits peuvent être légèrement modifiés puisqu'ils sont faits à partir des inscriptions reçues.** Les heures de départ et d'arrivée ainsi que les arrêts seront confirmés lors de la rentrée.

**\*\*\* LES PRÉSENCES SONT PRISES DANS L'AUTOBUS LES VENDREDIS ET DIMANCHE. VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT NOUS AVERTIR LA VEILLE DU JOUR DE DÉPART SI VOTRE VILLE NE PREND PAS LE TRANSPORT. \*\*\***